

Le 02 juin 2021

Assemblée Générale 2020-Fine Gaule Blagnacaise

Rapport Moral

Date et lieu de l'Assemblée Générale

Dimanche 30 mai 2021 10h00 au local Fine Gaule, lacs des Quinze Sols à Blagnac.

Exceptionnellement, l'Assemblée Générale 2020 qui aurait dû être faite en décembre 2020 a été repoussée fin mai 2021, à cause de la COVID. Il est obligatoire pour une association d'avoir une Assemblée Générale annuelle. Ce compte-rendu sera diffusé à la mairie.

1-BILAN MORAL DE L'ANNEE 2020

Malheureusement en 2020, le club a perdu un de ses meilleurs compagnons Louis ALGANS le plus ancien du bureau. Ce pilier de l'association avait toujours le sourire, son souvenir restera dans nos mémoires sa plaque nous permettra de penser à lui.

La composition du bureau reste identique le poste de Louis ne sera pas remplacé.

Travaux réalisés

Les travaux prévus en 2017 sont réalisés en totalité à ce jour. La priorité était d'avoir de l'eau. Un nouvel atelier de pompage a été mis en service. Toutes les nuits, nous avons une pompe qui envoie dans les lacs 90 m³. Le réseau entre l'atelier de pompage et les lacs sont refaits à neuf.

2- BILAN FINANCIER

Budget 2020

Les résultats comptables de l'année 2020 s'élèvent à -286 euros. Nous sommes proche de l'équilibre. Les lâchers de truites n'ont pas été impactés par la crise sanitaire. Nous avons pu faire les concours dans des conditions correctes sauf la pêche de nuit qui n'a pu avoir lieu cause couvre feu.

Le tarif des cartes 2021 est modifié uniquement pour les Blagnacais, 35 euros au lieu de 40 euros pour les non-Blagnacais (prix plein tarif). L'association a une convention avec la mairie de Blagnac et perçoit des subventions. La convention stipule les Blagnacais doivent avoir un tarif préférentiel sur les cotisations. Le club a préféré ne pas augmenter les cotisations pour les autres.

Nous avons eu 105 cartes plein tarif et 40 cartes demi-tarif. Il y a également les cartes journalières. En moyenne, il y a 150 adhérents tout confondu. Le comportement moral de tous les pêcheurs s'est amélioré, les gens du bureau sont tous bénévoles.

3-ACTIONS PREVUES EN 2021

Travaux

Le local archive est en cours de réhabilitation. Le toit va être couvert de tuiles et les murs vont être recouverts de bardage bois (clin) à l'identique du local des chèvres qui avait été construit, il y a 2 ans par le club. En 2022, la réhabilitation du club-house est programmée.

Le vivier à l'entrée du lac concours où il y a un enrochement va être agrandi avec un système de panneaux de grillage et des nénuphars de différentes couleurs vont être plantés, pour faire un vivier naturel. Ce dispositif va être adapté pour que les ragondins ne viennent pas manger les plantes. Des poissons reproducteurs rotengles ont été remis.

Nous envisageons une solution pour remettre de l'eau dans le grand lac. Ce lac est classé en zone biotope natura 2000. Nous avançons avec prudence sur ce projet.

Tous ces travaux seront réalisés avec l'appui des élus, tant sur la conception du projet que sur le financement.

Manifestations

Pour cette année, nous avons les manifestations habituelles. Hier le 29 mai, nous avons eu notre concours annuel. En juillet, le concours du ragondin. En septembre, pendant la fête de Blagnac, nous aurons le concours et un repas. Chaque membre pourra inviter une personne.

Seule manifestation en attente, la pêche de nuit. Elle ne peut avoir lieu à l'heure actuelle, à cause du couvre-feu de 21h. Les mesures gouvernementales peuvent changer. Si cela change, la pêche de nuit pourra être replanifiée. Elle n'aura pas lieu après le 2 juillet à cause des vacances et sera annulée.

Pour rajeunir le club, « **le trophée du petit bouchon** » va être mis en place. Il sera ouvert pour les jeunes de 7 à 15 ans obligatoirement accompagné d'un adulte. Les modalités ne sont pas encore définies. Le trophée est un gros porte-ligne avec son bouchon ce trophée nous a été offert par les membres du bureau de l'APPMA de blagnac qui a été dissoute. Chaque année le nom du gagnant sera gravé sur le côté du trophée. La date du concours sera sûrement en novembre.

En octobre ou novembre, nous allons passer le filet dans le lac de concours, le lac sera abaissé au maximum, les poissons prélevés seront répartis dans les autres lacs. Suite à cette opération un repoissonnement sera peut-être envisagé. L'année dernière, nous avons mis 100kg de rotengles reproducteurs, ils sont toujours là.

Lors du passage du filet, nous envisageons de faire film et photos pour identifier les zones de creux sous les berges. A terme, nous envisageons des zones grillagées le long des berges creusées pour fournir un repère aux poissons, un abri contre les cormorans.

Les 3 petites chèvres se portent bien. Une prise de sang leur sera faite par un vétérinaire pour la brucellose. Le club est propriétaire d'un cheptel référencé à la chambre d'agriculture.

Trouver un vétérinaire sur la région toulousaine a été difficile. Nous avons trouvé à Colomiers. Les chèvres ont été achetées à Lodève. Certificats d'acquisition, de transport ont été nécessaires.

Les petites chèvres ne sont pas farouches. Avec les canards, cela a permis de faire découvrir les lacs aux promeneurs. Beaucoup de parents avec leurs enfants viennent leur rendre visite.

4-QUESTIONS DIVERSES

A ce jour, nous sommes à 100 cartes vendues.

Prenons l'habitude de pêcher avec des hameçons sans arillons et de bien utiliser le dégorgeoir avant de remettre les poissons à l'eau. Il vaut mieux couper le fil que de tenter de retirer un hameçon qui a été engamé profondément. Il faut utiliser une pince pour retirer délicatement l'hameçon pour les carpes.

Tortues : elles ont été amenées par les personnes qui veulent s'en débarrasser. A Bessières, il y a une personne qui récupère les tortues.

N oubliez pas d'aller sur le site du club pour suivre notre actualité

5-ELECTION DU BUREAU

L'Assemblée Générale accorde son quitus moral et financier et renouvelle les membres du bureau pour la saison 2021.

Pour l'année 2020 :

Le secrétaire

Mr Grosmaire Didier

Le président

Mr Lota serge